

## **MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 16 janvier 2023 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire  
Mme France Rivet, conseillère  
M. Cédric Lecompte Laberge, conseiller  
M. Réjean Fournier, conseiller  
M. Daniel Lafèche, conseiller  
Mme Julie Cyr, conseillère  
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

### **2023-01-01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. M. Nicolas Le Mat fait fonction de secrétaire.

### **2023-01-02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu, appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier, l'ordre du jour est modifié pour y ajouter les comptes à payer et est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2023-01-03 - ADOPTION du PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022**

Sur la proposition du conseiller M. Daniel Lafèche, appuyée par la conseillère Mme France Rivet, le procès-verbal du 5 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2023-01-04 - ADOPTION du PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2022 PORTANT SUR LES BUDGETS**

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu, appuyée par la conseillère Mme Julie Cyr, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 portant sur les budgets est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2023-01-05 - ADOPTION du PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2022 PORTANT SUR LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

Sur la proposition du conseiller M. Cédric Lecompte-Laberge, appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 portant sur le plan triennal d'immobilisation est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2023-01-06 - COMPTE À PAYER**

Sur la proposition du conseiller M. Cédric Lecompte-Laberge, appuyée par le conseiller M. Daniel Laffèche, il est résolu à l'unanimité des conseillers;

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Nicolas Le Mat directeur général, certifie sous mon serment d'office d'avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés du 5 décembre au 31 décembre 2022:	256 994,04 \$
Salaire du 5 décembre au 31 décembre 2022 :	41 365,44 \$
Prélèvement :	14 906,64 \$
 TOTAL :	 313 266,12\$

### **2023-01-07 – ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 2022-10 PORTANT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS 2023**

Sur la proposition du conseiller M. Daniel Laffèche, appuyée par le conseiller M. Cédric Lecompte-Laberge, le règlement portant sur les permis et certificats 2023 est adopté à l'unanimité des conseillers.

### **2023-01-08 – AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO. 2023-01 PORTANT SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

Le conseiller, M. Ghyslain Maheu donne avis de motion pour la présentation du règlement no.2023-01 portant sur la démolition d'immeubles.

### **2023-01-09 – DÉMISSION DE NANCY CARLES AU POSTE DE SECRÉTAIRE- BIBLIOTHÉCAIRE**

ATTENDU QUE Madame Nancy Carles a démissionné le 16 décembre 2022 de son poste de secrétaire-bibliothécaire, le poste est dorénavant vacant;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Mme France Rivet, appuyé par la conseillère Mme Julie Cyr, d'accepter la démission de Madame Nancy Carles en tant que secrétaire-bibliothécaire et d'afficher le poste.

### **2023-01-10 – DÉPENSES VISANT L'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE SOULANGES POUR L'ANNÉE 2023**

Il est proposé par le conseiller M. Réjean Fournier, appuyé par le conseiller M. Cédric Lecompte-Laberge, et résolu unanimement de confirmer, aux fins de vérifications comptables, que la Municipalité de Rivière-Beaudette a contribué, pour l'année 2022, à l'entretien de la Piste cyclable Soulanges suivant les modalités et les sommes ci-après énumérées. La Municipalité de Rivière-Beaudette s'engage à investir, pour l'année 2023, un montant de 2.50 \$ par résident, selon le décret de population à être émis au mois de janvier 2023, le tout afin de permettre le maintien de l'aspect sécuritaire de la Piste cyclable Soulanges conditionnellement à la contribution financière devant émaner des cinq autres municipalités riveraines également desservies par la Piste cyclable Soulanges.

Aide Financière accordée au Comité Piste Cyclable Soulanges	6260 \$
Balayage de la piste	400 \$
Achat de balises et époxy	Néant
Pose et enlèvement des balises	575 \$
Ouverture et fermeture du Kiosque (toilettes)	1 655 \$
Main d'œuvre pour l'entretien du bâtiment	4 500 \$
<b>TOTAL</b>	<b>13 390 \$</b>

### **2023-01-11 – VARIA**

Le Festival « Air de Glace » se déroulera les 4 et 5 février 2023 au Centre de Loisirs, au 600 rue Léger à Rivière-Beaudette

### **2023-01-12 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen demande si la participation pour l'entretien de la piste cyclable Soulanges est égale pour chacune des 6 municipalités. La réponse est oui, la participation en 2023 est de 2,50 dollars par citoyen.

### **2023-01- 13 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyée par le conseiller M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 53 heures.

M. Nicolas Le Mat  
Directeur général

M. Patrick Bousez  
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.